

## Insolences d'un prestataire

Pierre Prud'homme

Number 29, 1997

La pauvreté en mutation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002673ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002673ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (print)

1923-5771 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Prud'homme, P. (1997). Insolences d'un prestataire. *Cahiers de recherche sociologique*, (29), 19–28. <https://doi.org/10.7202/1002673ar>

Article abstract

In order to be effective and go beyond wishful thinking, wealth sharing must take the form of a more equitable sharing of the production of wealth. The war against poverty essentially involves relations of force, made possible only by a single element of exchange: labour power. Community organizers who are prepared to risk their comfort and part of their liberty are necessary. But one must guard against being seduced by *Un parcours vers l'insertion* (A Path to Insertion), for it does nothing to solve the problem at the end of the pathway: jobs. And, lastly, the state weakens itself when it involves itself as a partner.

## Insolences d'un prestataire

---

Pierre PRUD'HOMME

*Vous avez dit: «Partage des richesses»? Je dis plutôt: «Partage de la production des richesses»!*

Je suis prestataire de l'aide sociale depuis quelques années. J'ai des amis qui le sont depuis plus longtemps, d'autres pour qui c'est nouveau depuis quelques mois. Mais tous, nous avons au fond de la gorge un goût de colère, à saveur de révolte, de dégoût, de mépris et de cynisme. Veuillez donc pardonner l'insolence qui m'habite!

*Dame Pauvreté: une dame qu'on connaît donc!*

Il y a une dame qui nous colle à la peau, et que nous ne pouvons plus supporter. Nous entendons parfois parler d'elle dans les études d'experts qui la découpent en ses aspects économiques, sociaux, culturels et politiques, et qui s'entendent toutes pour signaler un phénomène d'exclusion.

Dame Pauvreté, depuis des années, on l'a déshabillée, on l'a auscultée dans les moindres replis de son anatomie. Des rapports savants constatent les symptômes, recherchent les causes, évaluent l'interaction de facteurs associés et mesurent l'ampleur des dégâts. Et comme Dame Pauvreté a une personnalité complexe, on veut lui prescrire une médication multiple, variée, et, paraît-il, appropriée pour... éliminer la patiente.

Cette médication en appelle généralement à une répartition plus équitable des richesses, en proposant une liste de prescriptions, souvent chapeautées par l'ordonnance du revenu minimum garanti ou du revenu de citoyenneté.

Or qu'est-ce que je constate? Non seulement Dame Pauvreté se porte-t-elle bien, mais elle se pavane fièrement, avec arrogance, pleine de confiance en elle-même et en l'avenir. Elle m'écœure, elle le sait, et elle en rajoute.

Je reste sceptique devant le traitement proposé, tout comme, d'ailleurs, devant toutes ces bonnes âmes et ces esprits généreux qui, à coup de manifestations qui rassemblent quelques centaines de personnes, en appellent à «une répartition plus équitable des richesses», tout en se gardant bien de décrire la mécanique qui permettra la réalisation de cette revendication. Dame Pauvreté se rit bien des vœux pieux et des recettes magiques.

Dame Pauvreté, on aura beau l'analyser dans tous les laboratoires économiques et sociologiques du Québec, on aura beau l'enfermer dans toutes les bibliothèques des collèges, des universités et autres institutions, la question demeurera: «Mais où sont les pauvres?»

Car voilà pourquoi Dame Pauvreté fanfaronne si bien. Penser régler le problème de la pauvreté sans notre participation, sans la présence au premier rang de ceux et celles qui ont intérêt à faire reculer leur propre pauvreté, c'est se condamner à ce que la pauvreté se perpétue.

Même si on connaît tous les ingrédients qui donnent sa saveur à un gâteau, sans la levure, il ne sera jamais un gâteau. Il en va de même de la lutte contre la pauvreté. Celle-ci ne reculera pas sans un rapport de force qui permette la mise en œuvre des solutions envisagées et des politiques nécessaires à son recul progressif. Et nous seuls, les «pauvres», pourrions créer ce rapport de force.

Mais accepter que nous soyons de la partie, c'est risquer que nous questionnions vos propres stratégies.

*Alors, vous nous proposez un revenu minimum garanti?...*

Mais nous n'en avons que faire de ce revenu minimum garanti, si c'est pour nous maintenir encore dans notre isolement, privés de la capacité d'apporter notre contribution à la société. Même si l'expression est adoucie, transformée en un bel euphémisme de «revenu de citoyenneté», nous ne sommes pas dupes. S'il n'est pas accompagné de mesures pour élargir le bassin d'emplois auxquels nous aurions accès, le «revenu de citoyenneté» ne restera qu'un palliatif.

Vous prétendez que tous les citoyens pourront le recevoir et que nous ne serons plus stigmatisés en tant que B.S.? Voyons donc! Ça reste un revenu «minimum». Si l'on ne questionne pas l'état actuel du marché du travail, nous serons condamnés au «minimum». Nous en avons assez de tout ce qui s'apparente au «minimum». Et la répartition du «minimum» dans l'ensemble de la société n'ajoute aucune équité à notre situation. Nous serons toujours privés du rapport de force

potentiel que nous permet l'échange de notre force de travail, dans le but d'améliorer notre condition.

Il est vrai que d'être traités de B.S., de paresseux, de fraudeurs, de bons à rien, de buveurs de bière nous humilie. Oui, nous en avons assez des préjugés. Mais ce qui nous fait le plus mal, c'est par rapport à nous-mêmes et à nos propres enfants. Nous avons mal à notre fierté.

Notre dignité commence par celle que nous nous reconnaissons nous-mêmes, et cette reconnaissance passe, entre autres, par le sentiment d'être utiles à la communauté à laquelle nous sommes supposés appartenir.

Nous en avons assez de voir de bonnes âmes et de grands esprits proposer des façons multiples de mieux diviser le gâteau pour nous permettre de recevoir un peu plus de miettes que ce que nous avons déjà.

Ce que nous demandons, ce n'est pas d'abord une autre répartition du gâteau. C'est surtout et avant tout de pouvoir participer à sa production. Et lorsque nous aurons mis la main à la pâte, à cause de la monnaie d'échange que constitue notre force de travail, il nous sera plus facile de trouver le courage et la façon de lutter afin d'obtenir la part du gâteau qui nous revient. Mais sans échange, comment dépasser la gêne et la honte qui nous habitent?

*Mais l'aide sociale, c'est un droit qui vous appartient!*

Ah oui? Mais si vous y tenez tellement, revendiquez-le pour vous-même! L'aide sociale, ce n'est pas un droit que nous voulons! Le droit que nous recherchons, c'est celui de travailler et de gagner notre vie dignement!

Mais parce que le droit de travailler nous est refusé, on le compense par le droit à l'aide sociale! Pour certains, ça fait peut-être bien! Ça fait à gauche! Ça fait progressiste! Ça fait solidaire! Mais pour nous, ça fait mal!

Ça fait mal parce que le droit de travailler, l'emploi, est toujours présenté dans le préambule ou l'introduction des rapports, des mémoires, des déclarations de toutes sortes, comme étant l'élément central d'une stratégie pour réduire la pauvreté. Mais il est vite oublié au profit de tous les éléments secondaires de cette stratégie sur lesquels se penchent ces rapports, ces mémoires et ces déclarations, et grâce auxquels ils s'épaississent!

Le problème, c'est qu'il y a encore des gens qui se battent pour le droit au travail de ceux qui ont un emploi, alors qu'il n'y a presque plus personne qui se bat pour le droit d'occuper un emploi parmi ceux qui n'en ont pas. Pour ces derniers, on se rabat sur le droit à l'aide sociale, tout en se surprenant du peu de combativité des prestataires de la sécurité du revenu devant les compressions budgétaires gouvernementales!

On a même trouvé l'argument qui justifierait notre comportement peu combatif: «Peut-on demander à ceux et celles qui sont écrasés par la vie de mener la bataille pour améliorer leurs conditions de vie?»

Non mais...! Que de bonté et d'empathie envers nous!

J'affirme et je le crie: non seulement on peut le leur demander, mais on doit le faire! La seule chance de victoire possible dans la lutte contre la pauvreté viendra de la lutte de ceux et celles qui la subissent. Mais il faut nous entendre, il faut nous écouter.

Nous n'irons jamais marcher en grand nombre dans les rues pour le droit à l'aide sociale. Et ne croyez pas que ce soit uniquement parce que nous ne voulons pas afficher notre pauvreté. C'est surtout et avant tout parce que ce n'est pas ce que nous voulons. C'est du travail que nous revendiquons, soit par un emploi proprement dit, soit par une reconnaissance du travail que nous effectuons déjà dans l'éducation des enfants, dans notre implication dans les organismes communautaires ou dans tout autre engagement qui contribue à produire de la qualité de vie. Et alors n'ayez crainte. S'il y a encore des gens qui veulent nous aider à nous organiser, nous nous battons pour recevoir une plus juste part des richesses.

*Mais n'y pensez pas! Il n'y a plus de travail, et il y en aura de moins en moins!*

Oui. Nous savons que certains chercheurs et penseurs affirment cela pour justifier l'urgence d'un revenu de citoyenneté ou d'un revenu minimum garanti. Nous savons aussi qu'ils sont payés pour réaliser de telles recherches et pour publier leurs conclusions. Ils travaillent, eux, et généralement à des conditions qui se situent au-delà du «minimum» et des seuils d'exclusion. Malheureusement, nous ne connaissons pas de chercheurs qui vivent de prestations de la sécurité du revenu et qui tiennent un tel discours.

Nous affirmons que, quelle que soit la quantité de travail qui restera pour produire les richesses, la qualité de vie d'une société dépendra de

l'équité avec laquelle ce travail sera distribué au sein de la population. Et cela, d'abord à cause du rôle du travail comme facteur de développement personnel et comme outil d'appartenance à une société. Et ensuite, à cause de son rôle comme premier facteur de distribution des richesses.

Le principe d'un revenu de citoyenneté tend deux pièges. D'abord, il sera toujours un revenu «minimum» et la preuve n'a pas encore été faite qu'il se situera au-dessus du seuil de pauvreté. Nous croyons au contraire qu'il se situera bien en deçà de ce seuil pour ne pas décourager la motivation au travail et, par le fait même, menacer la production des richesses nécessaires à son versement.

Un deuxième piège est qu'il sera difficile de résister au risque qu'il prétende définir à lui seul la citoyenneté. Ceux et celles qui, comme moi, sont victimes de la répartition inéquitable de la production actuelle des richesses ne risquent-ils pas, lorsqu'ils questionneront l'organisation du travail, de se faire répondre: «De quoi vous plaignez-vous! Vous recevez déjà le revenu de citoyenneté!»

Avant d'être un statut, la citoyenneté relève d'un sentiment d'identification et d'appartenance. La citoyenneté ne se décrète pas. On se sent ou non citoyen. Et ce sentiment, cette appartenance, passe entre autres, de façon incontournable, par une participation active et reconnue à la vie de cette société. Participation qui, je le répète, légitime, par la suite, la lutte pour obtenir une juste part de la richesse collective.

*Mais qu'est-ce que vous pensez? Avec des gens qui ont peine à se mobiliser, vous croyez pouvoir questionner l'organisation du travail et affronter le gouvernement, les entreprises, les syndicats? Un peu de réalisme, non?*

En automne 1995, à son dixième anniversaire, le Chic Resto-Pop a organisé, en collaboration avec d'autres organismes du quartier, un Forum sur l'emploi dont le thème était: «De l'employabilité à l'emploi. Le Parlement des travailleurs et travailleuses exclu(e)s». D'une durée de deux jours, ce forum a rassemblé 350 personnes dont les trois quarts étaient des bénéficiaires de l'aide sociale et des chômeurs. L'objectif était de se former sur les causes du manque d'emplois, pour ensuite produire la *Déclaration des travailleurs et travailleuses exclu(e)s* que nous sommes allés remettre à la ministre de l'Emploi, Mme Harel.

La mobilisation est donc possible lorsqu'on s'intéresse aux intérêts réels des gens.

Mais pour cela nous avons besoin de gens d'expérience en matière d'organisation communautaire, qui présentent les caractéristiques suivantes:

- des gens prêts non seulement à préparer des dossiers de qualité et à faire un travail de représentation, mais aussi à former, informer et mobiliser à ras le sol dans l'action;
- des gens prêts à questionner et à dénoncer des positions et des attitudes inévitables au chapitre de la production des richesses, qu'ils viennent des entreprises, du gouvernement ou des syndicats;
- des gens prêts à organiser des actions pacifiques et légitimes qui peuvent parfois dépasser le cadre de la légalité. Les lois actuelles cherchent beaucoup plus à contrôler les personnes exclues qu'à les protéger ou à favoriser leur développement;
- des gens prêts à risquer avec les personnes exclues un peu de leur confort et de leur liberté. Par conséquent, des gens qui acceptent que, pour le moment, leur engagement ne se situe pas dans un plan de carrière.

Se pourrait-il que la rareté des personnes qui présentent un tel profil soit une des causes du peu de mobilisation des personnes exclues?

*Peut-être! Mais même si on élargissait le bassin d'emplois, les personnes ne sont pas formées pour les occuper.*

Vrai, mais attention à l'utilisation de cet argument.

Curieusement, lorsqu'il y avait des emplois, on trouvait le moyen de former les gens. Dès que l'emploi s'est fait plus rare, la formation est devenue soudainement une des premières causes de l'exclusion du marché du travail.

Si le problème de formation est bien réel, on se sert trop souvent de cette argumentation pour faire porter sur les épaules des individus l'entière responsabilité de leur exclusion. Il est significatif que plus de 75 % des prestataires de la sécurité du revenu soient des gens aptes au travail et que plusieurs d'entre eux naviguent de programme de formation en programme de formation sans que cela toutefois débouche sur un emploi.

Le projet de réforme de la sécurité du revenu de Mme Harel, intitulé *Un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi*, comporte des aspects positifs pour s'attaquer au problème de formation.

Mais en même temps, il traîne un boulet qui risque de lui faire faire long feu. Quand on parle de «parcours», il nous faut reconnaître qu'il y a un point de départ et un point d'arrivée.

Plus! Il nous faut admettre que l'élément motivant dans tout parcours, celui qui sous-tend et soutient les efforts, le temps et l'argent investis, c'est essentiellement le point d'arrivée. Soit, dans ce cas-ci, l'emploi!

Le talon d'Achille de cette réforme, sa grande faiblesse, c'est qu'elle ne soit pas accompagnée, au niveau gouvernemental, d'une vigoureuse politique de création d'emplois qui redonne espoir et qui incite les personnes à entreprendre une démarche d'insertion. Alors que le point d'arrivée fait partie intégrante d'un parcours et lui donne son sens, le projet de réforme garde un silence inquiétant sur le nombre très limité d'emplois disponibles actuellement et sur les moyens de remédier à cette situation.

Le livre vert reconnaît que «les mesures d'employabilité conduisent peu de prestataires à un véritable statut de travailleur». Mais je tiens à mettre en garde contre l'engouement soudain pour *Un parcours vers l'insertion*. Si nous ne voulons pas qu'il subisse le même sort que toutes les expressions à la mode qui surgissent le temps d'une saison pour ensuite disparaître, il faudra qu'au changement de vocabulaire corresponde une réalité différente.

Les critiques à l'endroit des mesures d'employabilité ne visaient pas tant leur contenu que le fait qu'elles tenaient lieu trop souvent de création d'emplois sans le statut correspondant et, par conséquent, sans être soumises aux normes minimales du travail.

Or il ne faut pas se leurrer. Le *Parcours vers l'insertion* sera aussi constitué de mesures d'employabilité. Ce qu'il comporte d'inédit, et de là vient toute son importance, c'est la nécessité de coordonner ces différentes mesures dans le cadre d'un parcours qui mène à l'emploi.

Mais encore faut-il qu'il y ait des emplois! Sans eux, nous nous reverrons dans quelques années, et nous en concluons que le *Parcours vers l'insertion*, tout comme les mesures d'employabilité actuelles, mène «peu de prestataires à un véritable statut de travailleur».

*Parlons alors du partenariat. Mais pour qui?*

On le sait, la mode est au partenariat. Même le gouvernement s'assoit à la même table que «ses partenaires», les entreprises et les



syndicats, pour établir deux grandes priorités: l'élimination du déficit et la relance de l'emploi. Ce qui n'empêche pas ces mêmes partenaires, le lendemain, de sacrifier le second objectif au profit du premier, et d'éliminer 15 000 postes dans la fonction publique.

Dans un tel scénario, nous, les personnes exclues, serons toujours perdantes. Car il en va de la répartition équitable de l'emploi comme de la répartition équitable des richesses. Dans la réalité, tout est rapport de force entre différents acteurs dans un match où chacun tente de tirer son épingle du jeu et de protéger ses acquis. Et le partenariat vient voiler cet état de fait. Plus! Les personnes exclues du marché du travail ne font même pas partie de ce partenariat!

Il est facile d'être partenaire si l'on tient pour acquis qu'il ne faut pas toucher aux fondements de l'organisation actuelle du marché du travail. Mais si l'intérêt des personnes exclues exige une révision des lois qui régissent le marché actuel de l'emploi, comment cela pourra-t-il se faire si l'État se pose comme partenaire des acteurs en présence sur le marché de l'emploi? L'après-Sommet économique de l'automne dernier nous a montré que l'État ne cherche pas la confrontation avec «ses partenaires».

Que les organismes gouvernementaux se présentent en partenaires pour administrer des mesures, on en conviendra. Mais que l'État lui-même se présente comme partenaire, il s'affaiblit au point qu'il ne peut plus prétendre constituer l'État dont les personnes exclues ont besoin pour faire contrepoids aux associations d'affaires, aux corporations professionnelles et aux syndicats.

Les personnes exclues ne pourront pas compter sur cet État. Comme toujours, elles devront compter sur leurs propres forces.

*Donnez-vous les moyens d'exercer une pression...*

Le recul ou le progrès de la pauvreté sont fonction de la vigueur avec laquelle nous, «les pauvres», pourrons faire pression. Mais nous devons d'abord reconquérir les moyens d'exercer cette pression. Et cela passe par une meilleure distribution de la production des richesses.

S'il est vrai qu'une répartition plus équitable de la production des richesses ne garantit pas une répartition plus juste des richesses, elle en

est par contre une condition. Sans elle, la pauvreté risque d'étendre ses tentacules encore davantage. Ainsi que le dégoût, le cynisme et le mépris.

Pierre PRUD'HOMME  
Directeur  
Comité de solidarité sociale  
des Pères de Sainte-Croix

## Résumé

Pour être efficace et dépasser les vœux pieux, le partage des richesses doit passer par un partage plus équitable de la production des richesses. La lutte contre la pauvreté est essentiellement une question de rapport de force qui n'est rendu possible que par une monnaie d'échange: la force de travail. Des organisateurs et organisatrices communautaires prêts à risquer leur confort et une partie de leur liberté seront nécessaires. Attention à l'engouement pour *Un parcours vers l'insertion*, car il ne règle pas le problème de la fin du parcours: l'emploi. Enfin, l'État s'affaiblit lorsqu'il se pose lui-même comme partenaire.

Mots-clés: équité, droit au travail, droit à l'aide sociale, rapport de force, pauvre, appartenance, citoyenneté, fierté, dignité, organisateurs, insertion, État, partenariat.

## Summary

In order to be effective and go beyond wishful thinking, wealth sharing must take the form of a more equitable sharing of the production of wealth. The war against poverty essentially involves relations of force, made possible only by a single element of exchange: labour power. Community organizers who are prepared to risk their comfort and part of their liberty are necessary. But one must guard against being seduced by *Un parcours vers l'insertion* (A Path to Insertion), for it does nothing to solve the problem at the end of the pathway: jobs. And, lastly, the state weakens itself when it involves itself as a partner.

Key-words: equity, right to work, right to social assistance, relation of force, poor, belonging, citizenship, pride, dignity, organizers, insertion, state, partnership.

## Resumen

Para ser eficaz y superar los discursos piadosos, el reparto de las riquezas debe pasar por un reparto más equitativo de la producción de riquezas. La lucha contra la pobreza es esencialmente una cuestión de relación de fuerzas que solo se vuelve posible a través de una moneda de cambio: la fuerza de trabajo. Para ello, serán necesarios algunos organizadores comunitarios listos a arriesgar su confort y una parte de su libertad. Cuidado con el entusiasmo por *Un circuito hacia la inserción*, puesto que este no arregla el problema de final del circuito: el empleo. En fin, el Estado se debilita cuando se coloca él mismo como interlocutor.

Palabras clave: equidad, derecho al trabajo, derecho a la ayuda social, relación de fuerzas, pobre, perteneciente o pertenencia, ciudadanía, dignidad, orgullo, organizadores, inserción, Estado, partenariado.